TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ESTRIE

LA CONCERTATION...EN BREF

www.ainesestrie.qc.ca

2020 - No.2

Mai 2020

«Boomer remover» : summum de l'âgisme

«Ça va bien aller» Vraiment?

Micheline Roberge, présidente

On parle beaucoup en ce temps de confinement des 70 ans et plus (Oups! Depuis le 28 avril des 60 et plus). Nous sommes, depuis plusieurs dizaines d'années, reconnus comme une population de 2e ordre, pas performante voire inutile et dérangeante. Nous subissons lentement et insidieusement une mort sociale en attendant la mort biologique. Tous les citoyens quelques qu'ils soient ont besoin de solidarité sociale. Ceci inclut tous les aînés en santé ou vulnérables.

En ce temps de pandémie, il est choquant de blâmer les personnes âgées qui sont en réalité des victimes. Elles subissent un traitement discriminatoire en refusant aux proches aidants de les approcher, en interdisant aux résidents des RPA de sortir comme cela est possible pour toute personne demeurant dans sa maison privée. Il faut aussi penser aux aînés vulnérables qui vivent dans les maisons de l'oubli. Comme société, nous devons sortir du critère chronologique pour parler des 60 ans et plus. Cela revient à les définir tous de la même manière de façon homogène.

Suite page 2

Dans ce numéro:

Nouveau service au Réseau d'Amis de Sherbrooke	2
M. Germain LaBrie, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-	3-4
Programme PAIR	5
Communiqué de la CTRCAQ	6
La bienveillance: vers une harmonisation des soins et de nos valeurs de société	7
Pour des informations fiables	8

Nos valeurs

Le respect, l'entraide, la solidarité, l'accueil, la chaleur humaine, l'intégrité

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

819 565-7646

www.coopfuneraire.com

SHERBROOKE — ASBESTOS — WINDSOR — WEEDON — BROMPTONVILLE — EAST ANGUS

Nous ne sommes pas tous des malades.

Continuer de valoriser le maintien à domicile permettrait de conserver leur bonne santé, malgré les deuils (audition, vue, mobilité réduite, etc.) dont ils doivent faire face. Malheureusement depuis plusieurs années, le financement a fondu comme neige au soleil. Il nous faut les moyens pour offrir et donner des services adéquats. N'oublions pas la recommandation du rapport Clair (2001), soit la création d'un régime collectif d'assurance contre la perte d'autonomie.

Nous vivons la première angoisse planétaire et l'ensemble de nos habitudes sociales risquent d'être modifiées par la numérisation accélérée. Est-ce encore possible de vivre sans Internet, d'acheter ses biens dans un magasin, de payer en pièces de monnaie? Les cartes bancaires sont devenues la garantie de santé publique. D'autres questions tracassent les aînés : les dispositifs de surveillance pour mieux coincer les contrevenants, la dénonciation, le resserrement des libertés individuelles, l'avènement d'une société sans contact.

Il est temps de se mettre au travail et amorcer une grande réflexion en incluant les aînés pour d'éventuels changements réels et générer la culture de prendre soin de toute la population sans exclusion. Osons prendre la parole. Nous sommes à un point tournant. Plusieurs préconisent d'abord le redressement économique et réfléchir par la suite. Au contraire, il est urgent de le faire dès maintenant et de ne pas continuer l'aveuglement volontaire. **Réinventer le vieillissement** ne se fait pas instantanément. Cela prendra des années de réflexions, d'échanges et de volonté. **Exigeons de vieillir dans la dignité. -** *M.Roberge*

UN SERVICE D'ÉPICERIE ET DE LIVRAISON À DOMICLE GRÂCE AU RÉSEAU D'AMIS!

Le Réseau d'Amis offre des services aux aînés depuis maintenant 45 ans

Pour faire face à la pandémie et au confinement exigé, un nouveau service a été instauré. Une équipe de bénévoles est prête à aller faire votre épicerie et à vous la livrer à votre domicile et ce, gratuitement!

Pour qui:
- Pour les personnes âgées de 70 ans et plus qui ont de la difficulté à commander par téléphone, en ligne ou encore à payer avec une carte de crédit

Épiceries partenaires:
Grâce à des ententes avec le Provigo Liette Fauteux et le IGA Extra King Ouest, l'organisme assume le coût de votre épicerie et vous facturera par la suite

Comment:
- Il suffit de téléphoner au Réseau d'Amis. Nous prendrons votre liste d'épicerie et le jour désiré de votre livraison
- Nous donnerons votre liste à un bénévole qui ira faire votre épicerie et ira vous la livrer
- D'autres modalités seront expliquées par téléphone

Quand:
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Où appeler:
Le Réseau d'Amis de Sherbrooke au 819 562-2494 et faire le 0

On est là pour vous aider!

Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Monsieur Germain LaBrie, bachelier en nursing de l'Université de Sherbrooke, a œuvré en hygiène du travail et en santé mentale durant toute sa carrière. Il a été représentant syndical pendant plus de 13 ans et défenseur des droits des employés de la santé. Il est aussi l'un des membres fondateurs du Syndicat professionnel des infirmiers et des infirmières de l'Estrie (SPIIE).

D'une part, à sa retraite en 2006, il était vice-président de l'Association québécoise des infirmiers et des infirmières en santé mentale (AQIISM). Il a été membre du conseil administratif de cet organisme de 1994 à 2012. Il a donc continué à s'impliquer bénévolement après la décision de se retirer du monde du travail.

D'autre part, monsieur LaBrie assume la présidence au conseil administratif du centre de jour, le Rivage Val-St-François à Richmond de 2004 à 2010. Entre autres, il a contribué à donner un lieu permanent aux cuisines collectives afin que tous les aînés vivant à leur domicile puissent profiter de ce service.

De 2007 à aujourd'hui, il est membre du conseil d'administration de l'Association des retraités du centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (ARCHUS). Les 8 dernières années, il assumait la trésorerie. Depuis 2010, il est président du Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de la santé (RIIRS). Ce regroupement sous sa présidence a créé le Prix Émérite Estrie qui est devenu le Prix Doris Custeau. Au niveau provincial, il fait aussi parti du comité des règlements et du comité reconnaissance. Il est très disponible et accorde beaucoup de temps au mieux-être des personnes aînées.

Par la suite, ce retraité engagé est délégué, depuis 2012, par son association professionnelle des retraités des services de la santé à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie et, à nouveau, on lui confie le rôle de trésorier depuis 2016. Il participe à de nombreux comités dont le comité sociopolitique.

Suite

Suite…

Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Ses compétences et ses expériences seront très utiles pour contribuer positivement à représenter les aînés estriens à la Conférence des Tables et au Secrétariat aux aînés.

Par la suite, ce retraité engagé est délégué, depuis 2012, par son association professionnelle des retraités des services de la santé à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie et, à nouveau, on lui confie le rôle de trésorier depuis 2016. Il participe à de nombreux comités dont le comité sociopolitique. Ses compétences et ses expériences seront très utiles pour contribuer positivement à représenter les aînés estriens à la Conférence des Tables et au Secrétariat aux aînés.

À tous les niveaux de son implication, Germain ne craint pas de revendiquer entre autres la mise en place d'un programme de vaccination contre le zona, l'augmentation du montant de 2 500$ que les usagers d'un CHSLD peuvent posséder, ce montant n'a pas été révisé depuis 1983 et l'indexation des régimes de retraite (1982 à 1999).

Fréquemment les organismes communautaires sont à la recherche de financement. Germain se met au travail et trouve parmi ses connaissances et les mieux nantis les ressources financières requises. Il ose demander et les réponses sont positives. Pour lui et les membres des associations communautaires, l'identification de leur rôle et de leur mission est nécessaire pour la reconnaissance parmi la société. En 2012,2014 et 2019, il a permis que chacune ait une épinglette qui identifie les bénévoles en leur permettant ainsi d'expliquer leur implication pour valoriser les compétences des personnes aînées. Reconnaître la qualité du temps accordé par les bénévoles autour de lui, est priorisé dans sa démarche.

Depuis 2006, il accompagne comme proche aidant plusieurs aînés isolés et souffrant de pertes cognitives jusqu'à leur décès. Bien qu'il ait eu récemment un sérieux problème de santé, il n'a jamais délaissé ses engagements et son implication. Il a toujours répondu présent aux réunions et effectué les tâches reliées à ses fonctions. Le premier souci de ce bénévole est la santé physique, mentale et émotionnelle.

La Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie le remercie pour la qualité de son implication et sa persévérance. On peut affirmer que la bienveillance et la bientraitance sont prioritaires dans chacune de ses actions. – *Micheline Roberge, présidente - TRCAE*

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PAIR?

Le programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Ce service rassurant permet aux aînés de conserver leur autonomie, garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit à leur famille et leurs amis.

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. (Certaines agences ne peuvent offrir le service les fins de semaine et les jours fériés.)

Si l'abonné ne répond pas, une alerte est immédiatement lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement. Un appel suffit pour s'y abonner.

Personnes à risque / À qui ce service s'adresse-t-il?
Le service s'adresse aux personnes qui se trouvent dans une de ces situations:

- seules
- habitant seules dans un secteur isolé
- seules et handicapées
- dont les contacts sont éloignés
- en perte d'autonomie
- souffrant de maladie chronique
- oubliant souvent de prendre leur médication ou de s'alimenter
- vivant une situation de détresse psychologique
- prenant soin d'une personne en perte d'autonomie
- proches aidants dans une situation particulière

Fonctionnement du programme Pair
Le service entrera en contact avec l'abonné de façon journalière* et à l'heure choisie, au moyen d'un ordinateur qui vous donnera un message précis et personnalisé. Le fait de répondre au téléphone indiquera que l'abonné est en état de composer le 9-1-1 s'il a besoin d'aide. Cependant, s'il n'y a aucune réponse, le système automatisé rappellera dans un court laps de temps. Cette fois, si personne ne répond après cette deuxième tentative, une procédure d'alerte sera enclenchée et des démarches seront entreprises afin qu'une personne (un membre de votre famille, un ami, un voisin, un policier ou un bénévole) se rende au domicile de l'abonné pour effectuer une vérification.

Aussi disponible gratuitement : rappel de médicament, rappel de bouger, rappel de s'alimenter.

Agences Pair en Estrie

Pour vous inscrire, contactez votre :

Centre d'action bénévole :

MRC Haut-Saint-François : 819-560-8540
MRC Coaticook : 819-849-7011
MRC Val-Saint-François :
Richmond : 819-826-6166
Valcourt : 450-532-2255
Windsor : 819-845-5522
MRC Des Sources : 819-879-6333
MRC Granit : 819-583-3482
Pour signaler une absence :
819-560-8540

Memphrémagog :
Pour vous inscrire :
Magog : 819-843-8138
Mansonville : 450-292-3114
Stanstead : 819-876-7748
Régie de Police : 819-843-3334
Pour signaler une absence :
819-843-3334 (option 0)

Ville de Sherbrooke :
Pour vous inscrire :
Service de Police : 819-821-5555 (4)
Pour signaler une absence :
819-821-5555 (option 0)

CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'après Covid-19 : un nouveau projet de société inclusif.

Le Québec vit une crise sans précédent concernant l'état de situation des aînés. Force est de constater qu'avant de prétendre « Ça va bien aller » il faudra obligatoirement revoir l'organisation des soins et services pour les aînés : sur le plan administratif, la formation du personnel, le manque de personnel et la rotation de celui-ci, le niveau d'habileté, les salaires et la reconnaissance, entre autres.

La CTRCAQ et ses membres insistent, comme plusieurs de ses partenaires, pour que nos dirigeants mettent sur pied une commission d'enquête publique sur les services aux aînés ainsi que des états généraux.

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) considère comme incontournable l'implication des aînés dans une réforme nécessaire des soins et services aux aînés du Québec.

La refonte du système ne se fera pas sans les aînés. Les aînés n'appartiennent à personne. Ce ne sont pas « nos aînés ». Ce sont ceux qui ont bâti le Québec d'aujourd'hui, nous ont sorti de la grande noirceur dans une révolution tranquille. Ils méritent le respect, ils méritent d'être aux premières loges dans ce processus qui nous l'espérons améliorera enfin leur condition de vie.

La CTRCAQ tend la main et offre d'une part sa connaissance des besoins des aînés, spécifiques à chaque région et d'autre part sa capacité de concertation de l'ensemble des acteurs impliqués.

La CTRCAQ, par le biais des Tables régionales présentes partout au Québec et ses membres dispensateurs de services s'inscrit comme un partenaire privilégié dans cette incontournable démarche vers un mieux-être des aînés.
Les aînés, moteur de nos communautés!

Nicole Bolduc-DuBois Présidente CTRACQ Tél. :418-550-2172 Courriel : nbolduc17@gmail.com Site Internet : conferencedestables.org	Bertrand Gignac Directeur général CTRCAQ Tél : 418-999-0200 Courriel : info@conferencedestables.org Site internet : conferencedestables.org

La bientraitance : vers une harmonisation des soins et de nos valeurs de société

Prendre soin des personnes hébergées est une mission délicate mais enrichissante : les individus qui choisissent cette orientation de carrière, que ce soit les soignants ou ceux qui dirigent les opérations, sont motivés par le désir de faire du bien et de contribuer positivement à la qualité de vie des gens qui ont de grands besoins. Il n'y a pas de doute, choisir d'exercer un métier ou une profession qui vise à faire du bien à des personnes qui ont des incapacités et qui sont dépendantes de nous et de nos soins, c'est certainement dans l'optique de vouloir être bientraitant envers eux.

Depuis 2010, le Québec s'est doté d'un Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées. L'une des grandes orientations du second plan d'action porte sur la promotion de la BIENTRAITANCE comme moyen de prévenir la maltraitance. La bientraitance dans un milieu de soin vise essentiellement le bien-être de l'usager par le respect de sa personnalité, sa dignité, son parcours de vie et sa singularité. La bientraitance se définie à la fois comme une culture d'organisation et un savoir-être individuel qui traduit la volonté de mettre la personne au centre de notre attention afin d'offrir le meilleur soin ou service qui soit, de façon consciente et personnalisée.

L'adoption d'une culture de bientraitance par une organisation doit reposer sur une réflexion collective et individuelle qui pousse à remettre en question les pratiques et les façons de faire habituelles afin de les rendre meilleures, c'est-à-dire essentiellement en accord avec les besoins et les volontés de la personne aînée. Pour avoir des effets durables et significatifs, la bientraitance doit transcender les interactions et les gestes individuels pour devenir une culture guidant les orientations, les décisions et les opérations d'une organisation. Selon l'exemple de nos cousins français qui ont, depuis plus de dix ans, introduit le concept de bientraitance dans leurs politiques publiques, elle doit assurément être beaucoup plus vaste que la volonté individuelle du personnel soignant de bien faire son travail et d'offrir les meilleurs soins possibles avec l'intention de faire du bien. La bientraitance doit être une culture portée et transmise par la plus haute autorité dirigeante: les décisions politiques, opérationnelles et économiques guidées par une logique de bientraitance pourraient transformer un milieu de soin surchargé et insuffisant en un milieu de vie où les valeurs fondamentales telles que le respect, la dignité, le bien-être et la santé des usagers sont intégrées à chaque instant, dans chaque geste, dans chaque plan d'action, et qu'elles deviennent la cible à atteindre, un résultat, un indicateur incontournable.

La bientraitance se crée comme une œuvre collective orchestrée par des directives claires, des cadres engagés, des intervenants professionnels ou bénévoles consciencieux et au cœur de laquelle on met en lumière la personne aînée et ses proches, son vécu, son individualité. Cette démarche de co-construction, où la personne aînée et ses valeurs (exprimées par elle-même ou par ses proches) sont le fondement, est une avenue indispensable pour contribuer au mieux-être des aînés et de tous ceux qui l'entourent.

Marie-Eve Nadeau
Coordonnatrice régionale - lutte à la maltraitance en Estrie
819-780-2220 poste 45005

Poste-publication, no de convention: 42 094 058
ISSN (imprimé) 1918-4352
ISSN (en ligne) 1918-4360
2020 - No.2

ABONNEMENT, RENOUVELLEMENT ou ANNULATION D'ABONNEMENT

Du bulletin, ***La Concertation ...en bref*** , *svp,* faites nous parvenir vos coordonnées par

courriel : info@ainesestrie.qc.ca

téléphone : 819 822-0204

ou courrier postal : 300, rue du Conseil bur. 311 Sherbrooke QC J1G 1J4

Ça va bien aller...

Pour des informations fiables

Gouvernement du Québec: https://www.quebec.ca/…/problemes-de-…/a-z/coronavirus-2019/

Gouvernement du Canada:
https://www.canada.ca/…/malad…/2019-nouveau-coronavirus.html

https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html

---

Clinique d'assistance juridique COVID-19
Ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits pour les citoyens ayant des questions sur leurs droits et leurs obligations dans le contexte de la pandémie.
☎ 1 866 699-9729 (sans frais)

Bonne fête des mères!

INFO-AIDANT
ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES
1 855 852-7784
info-aidant@lappui.org
LAPPUI.ORG

Ce bulletin est produit et distribué grâce à la généreuse contribution de notre commanditaire : la Coopérative funéraire de l'Estrie ainsi que celle de notre bailleur de fonds, le Secrétariat aux Aînés du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Québec

* **Les articles publiés n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement la position ou la politique de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie.**